

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Tremblement de terre : seulement 8 % des Québécois jugent leur habitation à risque.

Montréal, le 16 octobre 2019 - En ce mois de la [Grande Secousse](#), le Bureau d'assurance du Canada dévoile les résultats d'un récent sondage* qui indique que seulement 8% des Québécois jugent que leur habitation est à risque de subir des dommages en raison d'un tremblement de terre.

Connaître le risque pour mieux s'y préparer

Autre fait inquiétant, 33 % d'entre eux pensent à tort être couverts pour le risque de tremblement alors que dans les faits, seulement 4 % des assurés détiennent la protection pour ce risque. ** « Ces résultats sont interpellant quand on sait que le Québec a déjà connu des séismes de forte magnitude et que les risques qu'un nouveau se produise sont bien réels. Les conséquences seraient importantes pour les citoyens touchés et pour l'économie du Québec. » commente Pierre Babinsky, directeur des communications et des affaires publiques au BAC.

La réalité virtuelle pour sensibiliser au risque

Le BAC poursuit son travail de sensibilisation de la population et innove en offrant une expérience inédite de réalité virtuelle permettant de vivre les effets d'une secousse dans une habitation. « Nous avons réfléchi cet outil afin qu'il offre une immersion réaliste au participant. C'est un moyen d'interpeler les gens sur les enjeux de sécurité personnelle et matérielle découlant d'une secousse » précise M. Babinsky.

L'expérience sera présentée aux médias et au public le 16 octobre prochain. Pour plus d'informations, consultez l'[invitation média](#).

Trois gestes à retenir pour se protéger

Se baisser, s'abriter (sous un meuble solide) et s'agripper : ce sont les trois gestes à poser en cas de secousse et dont la pertinence est démontrée dans cette expérience de réalité virtuelle.

Ces gestes sont d'ailleurs mis en pratique lors de la Grande Secousse, un événement international qui a lieu chaque année. Il est encore temps de s'inscrire gratuitement [en ligne](#) pour participer à cet exercice de simulation le 17 octobre à 10 h 17.

* Sondage SOM.Inc pour le compte du Bureau d'assurance du Canada, Octobre 2019

** La protection pour le tremblement de terre s'ajoute par voie avenant au contrat d'assurance habitation.



À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à visiter notre site Web bac-quebec.qc.ca/fr/

– 30 –

Renseignements :

Anne Morin

Responsable des affaires publiques

Tel.: 514 242-7470